



**PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS<sup>(1)</sup>**  
« A partir de 300 € »<sup>(2)</sup>

Je soussigné(e) Mme Mlle M. \_\_\_\_\_ N° CLIENT : CL \_\_\_\_\_

**PASS VIP AIIR N° \_\_\_\_\_** <sup>(2)</sup>

Souhaite pouvoir bénéficier des facilités de paiement Arts 2 Rue selon les modalités prescrites ci-après. J'ai bien pris note des conditions de cet accord et m'engage, par la présente, à en honorer les échéances. De plus, je suis informé que ma demande est soumise à l'accord du service financier d'Arts 2 Rue. En cas de refus, mon dossier me sera renvoyé par courrier et ma commande annulée. Les articles de ma commande via le site [www.arts2rue.com](http://www.arts2rue.com) seront remis en ligne.

Je souhaite recevoir la décision du service financier d'Arts 2 Rue dans un délai maximum d'une semaine par <sup>(3)</sup>

■ courrier

sms dès la prise de décision sur le n° \_\_\_\_\_

email dès la prise de décision à : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Commande sur devis n° DC \_\_\_\_\_ ou sur Internet en date du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_**  
**Montant total de la commande (frais de port compris, s'il y a lieu) \_\_\_\_\_ €**  
**Nombre de versements souhaité : \_\_\_\_\_ (10 maximum)**

**Attention ! Nous n'acceptons aucune demande lorsque les versements sont inférieurs à 30 €.**

**Mode de règlement souhaité <sup>(3)</sup>**

Chèques <sup>(4)</sup>       CB/PAYPAL via Internet <sup>(5)</sup>

<sup>(1)</sup> Le paiement en plusieurs fois est soumis à des frais administratifs d'un montant de 3% du montant total de la facture. En cas de retard dans les différents paiements de cet accord, ceux-ci seront majorés de 10 € par relance effectuée pour « frais administratifs et pénalités de retard ». Si l'intervention d'un huissier s'avèrerait nécessaire, tous les frais engagés resteront à la charge du client.

<sup>(2)</sup> Pour les titulaires d'un Pass VIP AIIR en cours de validité, les frais administratifs et paypal sont annulés. De plus, ceux-ci peuvent prétendre à un accord à partir de 200 € de commande au lieu de 300 € habituellement.

<sup>(3)</sup> Cocher les mentions utiles.

<sup>(4)</sup> Attention ! N'envoyer vos chèques qu'après accord. Les chèques sont présentés en banque le 1<sup>er</sup> jour ouvré de chaque mois. Pas de règlement par chèque pour les prestations de tatouage.

<sup>(5)</sup> Le paiement par CB/PAYPAL via Internet est soumis à des frais supplémentaires de 3,4% + 0.25 € par règlement. Un lien Internet de règlement sera transmis au client après accord.

Veuillez retourner le présent formulaire dûment complété par courrier à :

ARTS 2 RUE  
113 rue Aristide Briand  
53140 PRE EN PAIL

- ou -

par email à : [contact@arts2rue.com](mailto:contact@arts2rue.com)

Veuillez joindre les documents suivants à votre dossier :

■ **Un justificatif d'identité en cours de validité parmi la liste suivante (copie):**

- CNI
- Permis de conduire
- Passeport

■ **Un justificatif de domicile parmi la liste suivante (copie):**

- Quittance de loyer de moins de 3 mois
- Dernière facture Internet / téléphone
- Dernière facture énergétique
- Quittance d'assurance habitation

■ **Un justificatif de revenus parmi la liste suivante (copie):**

- Dernière fiche de paie (salariés)
- Dernière déclaration de revenus pro (Indépendants)
- Dernier avis d'imposition

■ **Règlement par chèques s'il y a lieu.**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

Signature du client

Cadre réservé au service financier Arts 2 Rue

ACCORD       REFUS

Signature :